

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

Autorité contractante : Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE)

Date de publication de l'avis : 17 Septembre 2025

Nom du projet : Projets d'Appui à la Formation Agricole Rurale (ProFAR 2)

Référence : AAOI N° 243 du 17 Septembre 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) publié sur le portail web des marchés publics (www.sigmap.finances.bi), le 18 avril 2025. L'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) a obtenu par le biais de l'Agence de Développement de l'Enseignement, Technique (ADET) un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du volet infrastructures des Projets d'Appui à la Formation Agricole Rurale (ProFAR 2). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces financements sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de travaux relatif à la construction d'une (01) Ecole Professionnelle de Formation Agricole (EPFA) à Adjohoun et d'un (01) Lycée Technique Agricole (LTA) à Avrankou.
2. L'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de construction d'une (01) Ecole Professionnelle de Formation Agricole (EPFA) à Adjohoun et d'un (01) Lycée Technique Agricole (LTA) à Avrankou répartis en deux lots comme suit :

Lot (tout corps d'état)	Commune	Département
Lot 1 : Construction d'une (01) Ecole Professionnelle de Formation Agricole (EPFA) à Adjohoun	Adjohoun	Ouhémé
Lot 2 : Construction d'un (01) Lycée Technique Agricole (LTA) à Avrankou.	Avrankou	

NB : Un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des deux (02) lots et peut être attributaire des deux (02) lots. Les variantes ne seront pas prises en considération.

Le marché est à prix global et forfaitaire.

Le délai maximal d'exécution des travaux est de quinze (15) mois pour le lot 1 et dix-huit (18) mois pour le lot 2.

En ce qui concerne le Lycée Technique Agricole (LTA) d'Avrankou, il est prévu une tranche ferme et une tranche conditionnelle. La tranche conditionnelle est relative à deux (02) dortoirs filles et trois (03) dortoirs garçons.

Dans la limite des fonds disponibles pour le projet, le maître d'ouvrage engagera l'ensemble des travaux (Tranche ferme + tranche conditionnelle) ou une partie de l'exécution des travaux (tranche ferme).

Les détails de la nature et des quantités des travaux (tranche ferme et tranche conditionnelle) sont indiqués dans les Cadre de Devis (Volume 2).

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ACISE à l'adresse ci-après : Siège de l'ACISE sise au 1er et 2ème étage de l'immeuble SAINT CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue, Secrétariat PRMP; Tél: (+229) 01 20 22 50 39; E-mail: acise.prmp@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à la même adresse aux heures suivantes : de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'appel d'offres complets en langue française (en version électronique avec la mention « BON A LANCER ») à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP/ACISE situé au 1^{er} étage de l'immeuble SAINTE CECILE 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue, Tél: (+229) 01 20 22 50 39; E-mail: acise.prmp@presidence.bj, à compter du Mardi 17 Septembre 2025

Le dossier d'appel d'offres en version numérique sera immédiatement remis sous format PDF ou envoyé par voie électronique à l'adresse du demandeur aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la PRMP. La demande du candidat relative au dossier d'appel d'offres devra être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ACISE par le mail précité. Aucune offre de candidat ne sera acceptée si ce dernier n'a pas obtenu le DAOI portant la mention « BON A LANCER », auprès de la PRMP de l'ACISE.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les Offres devront être rédigées par lot en langue française et soumises, en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-dessus¹ au plus tard le Jeu. 20 Novembre 2025 à 10 heures 00 précises (heure locale : GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de :

- Quarante quatre millions (44 000 000) de francs CFA pour le lot 1 ;

- Soixante quatre millions (64 000 000) de francs CFA pour le lot 2 ;

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dûment mandatés des soumissionnaires qui le souhaitent le Jeu. 20 Novembre 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1), à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ACISE située au 2ème étage de l'immeuble SAINTE CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

- être éligible au financement de l'AFD ;
- être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé (es) en BTP ;

¹ Insérer une autre adresse si différente de celle précisée au paragraphe 3.

- accepter les conditions de financement de l'Agence Française de Développement et le matérialiser par la signature de la « Déclaration d'intégrité » conformément au modèle fourni dans le DAOI ;
- disposer du matériel et du personnel essentiel exigés pour l'exécution des travaux ;
- disposer de moyens financiers à hauteur de :
 - a. huit cent soixante quinze millions quatre cent vingt mille (875 420 000) de francs CFA pour le lot 1 ;
 - b. un milliard soixante deux millions huit cent trente cinq mille (1 062 835 000) de francs CFA pour le lot 2.
- avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction sur les cinq (05) dernières années (2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 et 2024) de :
 - a. cinq milliards deux cent cinquante trois millions (5 253 000 000) de francs CFA pour le lot 1 ;
 - b. six milliards trois cent soixante dix huit millions (6 378 000 000) de francs CFA pour le lot 2
- avoir exécuté deux (02) marchés de construction de bâtiments et ou travaux publics dont un (01) au moins exécuté en Afrique Subsaharienne, à titre d'entrepreneur principal ou de membre de groupement, au cours des cinq (05) dernières années, à partir du 1^{er} janvier 2020 ;
- avoir réalisé avec satisfaction au moins un (01) marché similaire au cours des cinq (05) dernières années (2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 et 2024) ou l'année en cours, de montant minimum de :
 - a. trois milliards cinq cent deux millions (3 502 000 000) de francs CFA pour le lot 1 ;
 - b. cinq milliards cent deux millions (5 102 000 000) de francs CFA pour le lot 2.
- avoir réalisé avec satisfaction au moins un (01) marché de construction à fort enjeu Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (ESSS) au cours des dix (10) dernières années pour lesquels les mesures ESSS ont été mises en œuvre de manière satisfaisante en conformité avec des standards internationaux.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

10. L'ACISE n'organise qu'une seule visite de site par lot pour tous les soumissionnaires.

Les date et heure seront communiquées aux entreprises ayant retiré les Dossiers d'Appel d'Offres avec le chronogramme des visites de sites.

Les charges liées à cette visite seront supportées par chaque soumissionnaire.

Une attestation de visite de site sera délivrée aux entreprises ayant participé à ces visites de sites.

L'Autorité Contractante organisera une séance de réunion préparatoire à la salle de réunion de l'ACISE, le Vendredi 10 Octobre 2025 à 10 heures précises.

Cotonou, le 17.10.2025


La Personne Responsable des Marchés Publics,
Adjaratou MALIKI SEIDOU

